

LA GAZETTE

Le journal du village de St Jean de Serres

Le Mot de la Maire

Il n'était pas prévu que la Gazette de l'été soit imprimée justement le lendemain du 2ème tour des législatives...Et le premier tour de cette élection qui a surpris tout le monde, s'est imposé en même temps que la fête votive et sur les mêmes lieux. Les élus et les responsables du Comité des fêtes et de l'ASC ont dû discuter, réfléchir ensemble, faire des concessions pour proposer une organisation acceptable et permettre ainsi aux deux événements de se dérouler sans problème le 30 juin. C'est ce qui s'est passé: On a donc voté en musique, bravo et merci à tous!

Les résultats de ces législatives, très différents localement et nationalement, ne satisferont pas tout le monde c'est sûr, mais c'est la démocratie .

Le taux de participation très important nous montre que la politique au sens de « la vie de la Cité » recommence à intéresser un plus grand nombre d'électeurs et on peut s'en réjouir. Comme a dit Michel Rocard en son temps, « si tu ne t'occupes pas de la politique c'est elle qui s'occupera de toi !»

Plusieurs projets importants portés depuis de longs mois sont en train d'aboutir. La carte communale a été approuvée. Les entreprises qui vont réaliser l'amélioration thermique de l'école ont été choisies et vont se mettre au travail dès la fin juillet.

La sécurisation de la traversée du village pour la phase 1 (secteur de l'école et entrées de village) va elle aussi commencer pendant les vacances.

Les caméras de surveillance sont en cours d'installation et devraient être opérationnelles dans le courant du mois de juillet.

Sur ces bonnes nouvelles, toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous le 23 août à 21h pour une séance de cinéma en plein air avec le film "La petite vadrouille".

Andrée ROUX



LES ABUTRIS

Le tri sélectif, à Saint Jean de Serres on y est presque ?

ABRUTIS OU ABUTRIS ?



Merci pour ce moment !
Les employés communaux

Le ramassage et le traitement des ordures ménagères représentent 25% du budget d'Alès Agglomération et il augmente chaque année.

A ce jour, seul le tri systématique et efficace des ordures ménagères permettrait de diminuer ces coûts et ainsi de faire autre chose avec les économies réalisées. Alors **le tri c'est maintenant : soit je m'y mets, soit...je m'y mets!**

ABRUTIS OU ABUTRIS ?



Mobil'sport

2 ateliers multi sports, animés par le coach du Comité Départemental du Sport en milieu Rural, ont été proposés aux enfants et aux adolescents du village au printemps.

Cette expérimentation qui avait pour but de tester les envies des jeunes avant une éventuelle mise en place régulière l'année prochaine a rencontré un succès mitigé. En effet, la proposition ne répond visiblement pas à un besoin des adolescents en revanche, les plus jeunes, se sont montrés enthousiastes.

Aussi nous ferons passer un sondage à toutes les familles d'enfants de 7/8 ans jusqu'à 12/13 ans pour établir un programme en fonction des envies.



Chiens

Nous avons constaté que des chiens agressifs se promenaient régulièrement seuls dans la commune. Ces chiens étant repérés, et pour la sécurité de tous, ils seront immédiatement pris en charge par la SACPA s'ils étaient à nouveau retrouvés sans leur propriétaire dans le village.

Vous trouverez ci-dessous les tarifs appliqués pour récupérer votre animal quand celui-ci a été pris en charge par la fourrière.

Restitution de votre animal

Tarifs TTC au 1^{er} janvier 2024

Forfait fourrière	97,00€ *
Identification puce électronique	75,00€

Feu / feu d'artifice

Nous vous rappelons que l'emploi du feu sous toutes ses formes est interdit entre le 15 juin et le 15 septembre dans et à proximité des massifs boisés à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations et reboisements.

Retrouvez ci-dessous la carte indiquant en violet les zones d'interdiction d'emploi du feu.



Vidourle

Rappel à l'attention des propriétaires de parcelles qui longent les ruisseaux du Lassaut et du Bay. L'entretien des berges est une obligation pour les propriétaires, mais il est possible de passer une convention avec l'EPTB Vidourle pour ces travaux. Deux types de conventions sont possibles : convention de mise à disposition (gratuite) et convention de prestation de service (payante) ; Vous allez prochainement recevoir un courrier de l'EPTB Vidourle afin de mettre à jour, renouveler ou modifier les conventions passées, pour la plupart caduques car datant de plus de 12 ans.

L'équipe verte du Vidourle est justement en ce moment sur la commune pour 2 semaines pour entretenir les berges du Lassaut.

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues **loin de la végétation**



Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture)



Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et **prévoir un extincteur** à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable



Restez informé de la situation et écoutez les consignes des secours et/ou de la mairie

AYONS LES BONS RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr

Rentrée scolaire

Lundi 2 septembre à 8h30 nous aurons la joie d'accueillir les élèves à l'école qui conserve encore ses 3 classes pour l'année. C'est donc dans des conditions optimales que les enfants pourront travailler, évoluer, grandir avec une moyenne de 17 ou 18 élèves par classe.

Une année au rythme de l'olympisme !

Cette année 2024, à l'école de SJDS, les maîtresses, ont proposé aux élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de faire des défis olympiques et paralympiques.

En effet, notre pays, la France, accueille les JO d'été à Paris et dans d'autres villes.

La première épreuve consistait à faire une épreuve paralympique. Il fallait courir 2024 mètres, les yeux bandés, accompagné d'un guide.

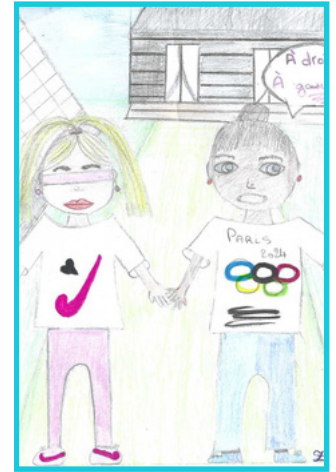
Nous étions répartis en binômes. Nous avons tous réussi.

Pour la seconde épreuve, nous devions faire 2024 passes sans faire tomber le ballon. Nous étions répartis en 4 groupes. Chaque groupe devait faire 20 fois 25 passes et encore 6 passes pour chaque groupe. Nous n'avons pas réussi du premier coup. Mais nous n'avons pas baissé les bras et nous avons fini par y arriver.

Lors de la troisième épreuve, nous avons fait 2024 sauts. Pour faire cette épreuve nous étions divisés en 4 groupes. Certains ont utilisé des cordes individuelles et d'autres la grande corde. Nous avons remporté cette épreuve olympique.

Nous avons commencé la quatrième épreuve qui durera jusqu'à la fin de l'année car elle s'annonce longue. Nous devons parcourir 777 km ce qui représente la longueur de la Seine, le fleuve traversant Paris. Pour cela, nous devons nous allonger sur un skate-board et avancer à l'aide des bras. Nous devons faire des séries de 25m.

Article écrit par les élèves de la classe de CM2 - 24 mai 2024



Le vendredi 14 juin 2024, à l'école de Saint Jean de Serres, l'athlète olympique Eva Serrano est venue répondre à nos questions.

Elle a participé aux Jeux Olympiques de Sydney et d'Atlanta en tant que gymnaste.

Elle nous a montré sa corde, ses massues, son ballon et ses chaussons.

Eva a même fait une démonstration avec certains de ses engins.

Nous avons apprécié cette rencontre que nous ne sommes pas prêts d'oublier.

Article écrit par les élèves de la classe de CM2

Chorale

Mardi 25 juin la chorale des enfants de l'école a donné une représentation de tous les chants appris pendant l'année.

A la fin de leur prestation, Andrée Roux a remis au nom de la mairie une calculatrice à chaque élève de CM2.

Tous les élèves ont également reçu une pièce de collection de 2€ de la part de l'Education Nationale.



Fête école - cirque / chorale

Grâce à l'engagement sans limite des parents d'élèves, tous les enfants se sont vus offrir une semaine d'ateliers cirque sous un chapiteau exclusivement installé pour eux sur le parvis du foyer. Une semaine de répétitions, de rire, de partage pour aboutir à un spectacle unanimement salué comme de très grande qualité. Les spectateurs étaient particulièrement émus de voir des petits circassiens épanouis et tout simplement heureux. Nous tenons tout d'abord à les féliciter eux, ces enfants qui nous ont fait vibrer. Et un grand bravo également à l'APENEDA toujours présente et inventive pour pouvoir proposer des projets exceptionnels aux enfants, aux enseignantes, aux AESH et au personnel mairie investis pour que tout se déroule au mieux. Et bien sûr un tonnerre d'applaudissements à l'**Ecole de cirque Equilibre** pour leur professionnalisme, leur gentillesse et leur talent !





Séance cinéma en plein air

Nouveauté cette année, une séance de cinéma en plein air aura lieu
vendredi 23 août à 21h devant le foyer.

La petite vadrouille

Comédie de Bruno Podalydès

Avec : Daniel Auteuil, Sandrine Kiberlain, Denis Podalydès

Justine, son mari et toute leur bande d'amis trouvent une solution pour résoudre leurs problèmes d'argent : organiser une fausse croisière romantique pour Franck, un gros investisseur, qui cherche à séduire une femme.



Notre collaboration avec Cinéco va évoluer à partir de septembre. En effet, nous nous associons à la commune de Canaules et nous allons programmer 1 film à Canaules et 1 film à St Jean de Serres. Les mois impairs les films seront projetés à St Jean et les mois pairs à Canaules. Rendez-vous en septembre pour inaugurer notre collaboration au foyer de St Jean de Serres.

Programme du Vendredi 13 Septembre 2024



Moi, moche et méchant 4

Gru, Lucy et les filles, Margo, Edith et Agnès accueillent le petit dernier de la famille, Gru Junior, qui semble n'avoir qu'une passion : faire tourner son père en bourrique. Mais Gru est confronté à un nouvel ennemi Maxime Le Mal qui, avec l'aide de sa petite amie, la fatale Valentina, va obliger toute la famille à fuir.



Jusqu'au bout du monde

L'Ouest américain, dans les années 1860. Après avoir fait la rencontre de Holger Olsen, immigré d'origine danoise, Vivienne Le Coudy, jeune femme résolument indépendante, accepte de le suivre dans le Nevada, pour vivre avec lui. Mais lorsque la guerre de Sécession éclate, Olsen décide de s'engager et Vivienne se retrouve seule. Quand Olsen rentre du front, Vivienne et lui ne sont plus les mêmes. Ils doivent réapprendre à se connaître pour s'accepter tels qu'ils sont devenus...



Du côté des associations

L'ASC lors de ce dernier trimestre a proposé de nombreuses activités.

Dîner Spectacle

La soirée dîner-théâtre burlesque *In Bocca al Lupo*, organisée le 20 avril dernier, a rencontré un franc succès une fois de plus. Plus de cinquante personnes ont participé au repas, et une vingtaine de spectateurs supplémentaires étaient présents au spectacle. Pour l'occasion, le foyer avait été décoré dans un style rétro, permettant une immersion totale.

Après-midi jeux de société

Depuis le mois de février l'association organise environ une fois par mois un après-midi ou une soirée jeux de société qui réunit en moyenne une quarantaine de joueurs. Gratuit et ouvert à tous, la prochaine aura lieu le 10 juillet à 18h à la bibliothèque.

Atelier théâtre Espelido

Dimanche 23 juin, l'ASC a accueilli les spectacles de fin d'année des ateliers théâtre enfants et adultes de l'association Espelido de Canaules et Argentières. Ce fut une soirée pleine de rires et d'émotions avec des amateurs passionnés et talentueux.

Feux de la Saint-Jean

L'habituelle soirée des feux de la Saint-Jean a eu lieu mardi 25 juin. Cette soirée chaleureuse et chargée de symbolique rassemble toujours de nombreux habitants pour les traditionnels sauts au-dessus du feu et danses conviviales ainsi que saucisses et merguez.

Comité des fêtes

Retour en images de la fête votive qui a eu lieu du 28 au 30 juin 2024.



Concert de l'ensemble instrumental "Les Résonances"

Le troisième concert proposé par Richard Szykowski, samedi 1er juin au foyer a rencontré un grand succès avec plus de 70 spectateurs. Cette année c'est l'ensemble "Les résonances" qui a enchanté nos oreilles avec un programme de compositeurs français de la fin du XIXème siècle. Comme à l'accoutumé, ce concert s'est terminé autour des vins produits dans le village dans un moment de convivialité et d'échanges entre les artistes et le public conquis !

L'ASC présente
Saint Jean de Serres (30)
Place des Platanes

14 septembre - 19h.

Don Julio
blues rock

Akèstéko
swing destourba

WAT
funk rock

SAINT JEAN PART EN LIVE #1

Buvette et restauration sur place
Entrée: 5€ min. - gratuit moins 16 ans

contact/info: 06 27 10 06 63
facebook: asc saint jean de serres

asc



Des nouvelles du Bel Automne

Sortie à Avignon

Le 13 mai, voyage à la journée à Avignon, avec repas, croisière sur le Rhône et visite d'une chocolaterie. 50 participants à cette belle journée appréciée par tous.

Petit train d'Anduze

Le 30 mai, joyeuse équipée dans le train à vapeur d'Anduze (encore 50 personnes), direction St Jean du Gard. Nous avons pris le repas à la guinguette de la gare, puis temps libre et retour en fin de journée à St Jean de Serres.

Paëlla au foyer

Pour clôturer la fin de saison, repas au foyer communal avec paëlla au menu. L'après-midi, 20 choristes ont enchanté les 48 participants.



Nous nous retrouverons tous le 10 septembre pour la poursuite de l'année qui s'annonce animée.



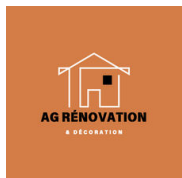
L'atelier des abeilles

Début juin les adhérents de l'atelier des abeilles sont allés 2 jours à Aumont Aubrac. Au programme, marche sur les sentiers de randonnée et repas dans deux bons restaurants.

Ils ont terminé la saison par une sortie ludique en allant essayer le « vélo-rail » de Thoiras et manger au restaurant « l'entre deux gares ».

Nouveau!

Un nouvel artisan en rénovation, décoration et agencement d'espaces s'est installé dans le village. N'hésitez pas à le contacter pour obtenir un devis gratuit.



Alexandre RION
06 95 15 96 80
agrenovation30@gmail.com
Saint Jean de Serres 30350

BIBLIOTHEQUE

Les permanences d'été de la bibliothèque

Toutes les permanences se feront de 10h à 12h

Il n'y aura pas de permanence le mardi

Pendant l'été, les bénévoles vous accueillent :



En juillet

Les Mercredis 3, 10 et 17 Juillet
Les Samedis 6 et 27 Juillet



En août

Les Mercredi 7 et 21 Août
Les Samedis 10 et 31 Août

Directrice de la publication : *Andrée Roux*

Maquette : *Edith Bornancin*

Textes : *Andrée Roux et Edith Bornancin.*

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.



Budget

Le Conseiller financier de la commune nous a proposé de réaliser une analyse financière sur les années 2019 / 2023. Cette analyse approfondie a conforté les choix financiers effectués et ses conclusions indiquent des finances saines au regard des investissements réalisés ces dernières années (en particulier le Foyer Communal).

La trésorerie était de 189 458 € au 31 décembre 2023

Le désendettement de la commune se poursuit.

L'encours de la dette est de 480 000 € au 1er janvier 2024 : (il était de 828 423 au 1er janvier 2020). Cette dette est tout à fait soutenable (31 000 € de remboursement du capital et 12 600 € d'intérêts en 2024)

Pour 2024 : Réalisation de projets structurants envisagés en 2023, grâce à un montage de dossiers rigoureux qui nous permet d'obtenir un niveau maximum de subventions (Etat, Région, Département, Europe avec le Fonds Vert, Agglo dans le cadre des fonds de concours, FIPD etc...) et limite considérablement la contribution de la commune :

- amélioration énergétique du bâtiment école qui outre le confort apporté aux utilisateurs et les économies d'énergies générées entraînera une diminution importante des dépenses de chauffage à l'avenir.
- Sécurisation de la traversée du village (phase 1)
- Installation de caméras de surveillance

Ces réalisations sont prévues sans nouvel emprunt ni hausse des impôts.

Le Budget prévisionnel s'équilibre à **561 311€** en dépense et recettes de **fonctionnement** et **331 491€** en dépenses et recettes d'**Investissement**.

Notre objectif pour les années à venir est de renforcer notre Capacité d'Auto Financement, la C.A.F. (qui représente l'excédent de fonctionnement après le remboursement du capital de la dette) C'est elle qui nous permet de prévoir les investissements futurs. Pour cela, il est important de continuer à maîtriser au mieux nos dépenses de fonctionnement (tout en offrant des services de qualité aux habitants) et d'augmenter nos recettes (d'où l'actualisation de certains tarifs et la réflexion sur le vote au mois de septembre d'une taxe sur les résidences secondaires)

